XX ANNEE — N° 6333 LUNDI 4 JANVIER 1909

LA CROIX

DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,45

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie Française.

LE DÉMANTÈLEMENT DE LILLE

On lira avec intérêt l'étude suivante. Elle est toute d'actualité au moment où le démantèlement est à l'ordre du jour.

Nous ne faisons pas nôtres les conclusions de l'auteur ; nous la donnons à titre documentaire.

Il paraît que c'est une affaire décidée. On va raser les fortifications de Lille, je veux dire son enceinte. L'entente entre la municipalité et le gouvernement est complète, et moyennant cinq millions, celui-ci autorisera celle-là à jeter bas une partie des défenses, dont l'ensemble en a coûté cent vingt six !

J'entends bien que pour un trésor en détresse, comme est le nôtre, depuis que les sottises du socialisme y ont mis le déficit en permanence, il n'est point de petits profits, et que, avec cinq millions, on bouche tout de même un trou. Toute la question est de savoir si, en dehors de cette considération d'ordre assez mesquin, l'opération est profitable, opportune ou seulement indifférente pour l'avenir. Il faut, du moins, espérer qu'on ne laissera pas M. Caillaux décider tout seul d'une affaire aussi grave, et qu'à un désir très compréhensible de se procurer quelques ressources occasionnelles, des gens plus qualifiés que lui trouveront la possibilité d'opposer des arguments de raison et de fait, basés sur l'intérêt supérieur de la sécurité du pays.

On peut, en effet, ne pas être un adepte de la fortification à outrance et refuser aux défenses fixes la puissance de résistance absolue que leur attribuent, parfois, d'une façon bénévole les admirateurs — tous n'ont point disparu — de la muraille de Chine ; on peut même se mettre d'accord avec l'histoire pour dénier aux forteresses et aux citadelles quelconques le pouvoir de sauver un empire en danger, sans pour cela faire table rase des services qu'elles peuvent et doivent rendre en certaines circonstances, ni vouloir qu'on démolisse celles qui ont été établies naguère en des points où elles avaient et où elles peuvent encore avoir un rôle à jouer. Il faut, ici comme en toutes choses, se garder des conclusions extrêmes, qui sont affaire de système et de parti pris, et reconnaître que si les remparts n'assurent point le salut, ils y aident tout de même quelquefois. Sans doute, c'est avec des poitrines d'hommes qu'on gagne les batailles décisives ; mais c'est au moyen de places fortes convenablement situées, solidement armées et peuplées de garnisons robustes, qu'on donne aux armées d'opérations le réservoir alimentaire et les points d'appui dont elles ont besoin.

⁂

Or, la place de Lille est une de celles dont le rôle, effacé en apparence, peut grandir le plus suivant les circonstances, et prendre, si certains évènements viennent à se produire, une importance que n'auront plus les camps retranchés de l'Est. C'est vers cette dernière frontière que se portent d'ordinaire les regards. On a coutume d'y voir l'armure défensive qui doit briser le flot de l'invasion, et périodiquement on se préoccupe, dans la presse, dans l'opinion et même dans le Parlement, de savoir si les moyens dont elle est pourvue restent à la hauteur de la mission qu'on lui prête. C'est fort bien.

Il ne faudrait pas oublier, cependant, que la neutralité de la Belgique n'est garantie que par des traités fragiles, et que ceux-ci ne constituent en aucune façon une assurance formelle contre tout danger. Je ne veux pas faire ici d'incursion sur le terrain scabreux de la stratégie et de la politique. Il me sera bien permis toutefois de rappeler qu'autrefois, le général belge Brialmont a envisagé, pour justifier les défenses de Liège et de Namur, l'hypothèse très admissible d'une ruée allemande par la vallée de la Meuse, dans le but de tourner vers le nord le front défensif Verdun-Toul. Je ne saurais oublier non plus que le gouvernement de Berlin tient toujours à son projet de relier la voie ferrée de Malmédy à la ville de Stavelot, en pleine Belgique, et que, comme tout à côté de Malmédy se trouve le vaste camp d'Elsenborn, il apparaît nettement que ce n'est nullement un but commercial ou transactionnel qu'il poursuit. Une fois cette jonction effectuée, le réseau stratégique des chemins de fer allemands de la région d'Eupen sera prêt à fonctionner, avec le plein rendement de son transit offensif, et notre frontière artificielle de l'Est ne sera plus qu'un masque, dont l'utilité définitive pourrait bien se mesurer à toute autre chose qu'à l'élévation formidable de son prix de revient.

⁂

La place de Lille, avec le système défensif du Nord, dont elle est un des principaux points d'appui, a été sinon construite, du moins agencée et perfectionnée, précisément pour parer à ce danger. S'il est vrai qu'elle ne barre directement aucune grande voie d'invasion, elle n'en est pas moins le nœud des communications entre la France et la Belgique, en même temps que le point d'aboutissement des chemins de fer d'Ostende, de Gand, de Bruxelles et d'Anvers.

Ville industrielle considérable, dont la population atteint 215.000 habitants, elle est encore la capitale d'un pays très riche qui, par ses ressources variées, serait, n'en pas douter, un objet d'avides convoitises pour les armées d'invasion. Elle bouche, en plus, la large trouée — 130 kilomètres à vol d'oiseau — qui sépare Dunkerque de Maubeuge. Enfin, elle couvre le flanc de la position centrale de défense qui est constituée par le dos de terrain compris entre la Sambre et l'Escaut. Et je ne parle que pour mémoire de ses propriétés offensives, puisque l'idée qu'elles évoquent a malheureusement cessé d'inspirer notre stratégie officielle, au point qu'il est devenu presque impertinent d'y faire la plus discrète allusion. Mais je ne peux m'empêcher de citer cette parole inquiétante du général Brialmont, rappelée, naguère, à la tribune du Sénat, par mon collaborateur et ami M. de Montfort : « La violation de la Belgique était probable autrefois ; l'abandon des défenses du Nord de la France, la rendrait certaine aujourd'hui ».

Et c'est une place de cette importance capitale, indéniable et formellement protectrice que l'on propose de démunir de son enceinte, pour donner satisfaction à des réclamations locales qui ne sont point unanimes, tant s'en faut, et aussi pour gonfler de 5 malheureux millions un budget de plus de 4 milliards, dont l'équilibre est incertain ! On va à l'encontre des objections formulées par l'unanimité des généraux qui ont commandé la région ou la place. On néglige l'opposition justifiée en raison et en fait qui s'est élevée, à maintes reprises contre ce démantèlement que tout condamne, la prudence, l'expérience et l'économie des forces et des moyens. Enfin, on oublie qu'un projet tout pareil, quoique plus vaste, puisqu'il embrassait l'ensemble de la défense mais faisait déchoir Lille au rang de place de second ordre, a déjà été présenté aux Chambres, discuté par elles, et retiré, devant les protestations les plus fortement motivées, par le gouvernement lui-même, sous le ministère du général André !

⁂

Qu'adviendrait-il donc si, Lille réduite à l'impuissance, ou même à une faiblesse relative qui l'empêcherait de remplir son rôle intégral, une invasion se produisait par la Belgique ? Notre confrère le « Temps » le montrait récemment en termes brefs, mais fort nets. Il rappelait que toutes les ressources de la région du Nord, et elles sont immenses, tomberaient d'un coup aux mains de l'envahisseur. Il faisait aussi très judicieusement observer que la houille ayant été, depuis la guerre de Mandchourie, assimilée au matériel de guerre, tous les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais seraient très probablement, de par le droit de la guerre, incendiés ou inondés, c'est-à-dire interdits à l'exploitation pour un temps considérable, sinon pour toujours. Et il ne faut pas oublier qu'ils constituent plus de la moitié de la production houillère du pays tout entier.

Telles sont bien les conséquences d'un projet dont se réjouissent peut-être, en compagnie du ministre des finances, un certain nombre de personnages appelés à en tirer profit, mais qui inquiètent sérieusement et légitimement ceux qui placent au-dessus des intérêts particuliers les intérêts généraux du pays. S'il n'y a point à blâmer ceux qui s'occupent des premiers, il faut, par contre, rappeler au gouvernement qu'il a la charge des seconds, et le faire souvenir tant de sa responsabilité que de son devoir.

On objecte que jeter bas son enceinte, sans toucher aux forts, n'est point démanteler une place, et que Lille peut parfaitement se passer d'une muraille continue, quand celle-ci a été jugée inutile pour Metz ou pour Paris. Je répondrai qu'il y a enceinte et enceinte, comme il y a ville et ville. Il est clair que lorsque l'agglomération d'une place forte est située dans une cuvette, elle n'a que faire d'une *chemise* continue, puisque, les forts conquis, elle peut être réduite en quelques heures de bombardement. Mais jetez les yeux sur une carte du pays lillois, et vous verrez que ce n'est point ici le cas. Et j'ajoute encore que quand une forteresse joint à son rôle purement militaire celui de protectrice et de sauvegarde des richesses dune vaste région, il n'est point de mesures défensives qui soient du luxe, ni qui ne puissent, à un moment donné, retarder une chute equivalente à un désastre public.

⁂

Ce n'est point un fanatique de fortification qui parle, ni un défenseur de l'abus qu'on en a fait parfois. Vouloir attribuer aux murailles une valeur objective et faire reposer sur elles des espoirs toujours trompés, est une erreur. Mais c'en est une aussi que de méconnaître leur utilité, et même leur nécessité impérieuse, quand il s'agit de protéger un point important, de fournir des bases d'opérations, ou de canaliser l'invasion.

Il y a dans notre règlement sur le service des places une belle phrase. Je la livre aux méditations de ceux qui pourraient douter encore de l'utilité des forteresses qui sont installées là ou il en faut : « Le gouverneur d'une place de guerre, y est-il dit, ne doit jamais perdre de vue qu'il défend l'un des boulevards de la patrie, l'un des points d'appui de ses armées, et que *de la reddition d'une place, avancée ou retardée d'un seul jour, peut dépendre le salut du pays.* »

Ne dirait-on pas, vraiment, que le rédacteur de ce précepte avait prévu Port-Arthur !

Lieutenant-colonel ROUSSET

Voir plus loin

LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Hier dimanche ont eu lieu les élections pour le renouvellement partiel du Sénat.

Le scrutin intéressait les départements de la série C, c'est-à-dire de l'Orne à l'Yonne, et plusieurs départements dans lesquels il y avait des vacances à combler.

Nous nous contentons de donner les résultants tels que les transmet notre service d'information.

Les Résultats du premier tour

Cinquante-trois sénateurs sortants ont été élus au 1er tour. Ce sont :

MM. Poriquet, Fleury, Labbé (Orne).
Boudenoot, Viseur, Ringot, Huguet (Pas-de-Calais).
Gomot (Puy-de-Dôme).
Catalogne (Basses-Pyrénées)
Jean Dupuy, Pédebidou (Hautes-Pyrénées).
Pams, Vilard (Pyrénées-Orientales).
Philippe Berger (Haut-Rhin-Belfort).
Millaud, Couyba (Rhône).
Genoux-Prachée, Sarrien, Richard (Haute-Saône).
Magnin, Félix Martin, Guillemant (Saône-et-Loire).
Cordelet, Le Chevalier, d'Estournelles de Constant (Sarthe).
Antoine Perrier, Gravin (Savoie).
César Duval (Haute-Savoie).
Strauss, De Freycinet, Ramson, Mascuraud (Seine).
Fortier, Waddington, De Montfort (Seine-Inférieure).
Regismanset (Seine-et-Marne).
Théodore Girard, Aguillon, Goiraud (Deux-Sèvres).
Chauvin, Savary (Tarn).
Rolland (Tarn-et-Garonne).
Clémenceau (Var).
Guérin, Maureau (Vaucluse).
Halgan, De Béjarry, Le Roux (Vendée).
Sireaux, Servant, Poulle (Vienne).
Méline (Vosges).
Bienvenu-Martin (Yonne).
Saint-Germain (Oran).

⁂

Dix-sept sénateurs sortants sont en ballottage au premier tour. Ce sont MM :

Bony-Cisternes (Puy-de-Dôme)
De Gontant-Biron (Basses-Pyrénées).
Forest (Savoie).
Emile Chantemps, ancien ministre, Francoz (Haute-Savoie).
Poirrier, Bassinet, Thuillier, Lefèvre (Seine).
Gervais (Seine-Inférieure).
De Courcel, ancien ambassadeur (Seine-et-Oise).
Bernot (Somme).
Boularan, Vieu (Tarn).
Teisseren de Bort, Gotteron, Raymond (Haute-Vienne).

⁂

Vingt-trois nouveaux sénateurs ont été élus au premier tour. Ce sont MM. :

Ribot, ancien président du conseil, progressiste ; Chambige, député, radical socialiste ; Sabatrie, député, rad. soc. ; Jean Neney, député, rad. soc. ; Cazeneuve, député, rad. soc. ; Vermoren, rad. soc. ; Ponteille, rad. soc. ; Beauvisage, rad. soc. ; Maujan, député, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; Gaston Meunier, républicain de gauche ; Farny, radical ; Aimond, député, radical ; De Selves, préfet de la Seine, radical ; Louis Martin, député, socialiste ; Radiônencq, socialiste indépendant ; d'Alsace, député, progressiste ; Henry Boucher, ancien ministre, progressiste.

Six sénateurs sortants ont été définitivement battus au premier tour :

MM. Gourju, progressiste (Lyon) ; Fleury-Ravarin, progressiste (Lyon) ; Frevet, progressiste ; Forgemol de Bostquénard, progressiste (Seine-et-Marne) ; Sigallas, radical-socialiste (Var) ; Meric, radical-socialiste (Var).

ORNE

Inscrits, 862 ; votants, 852. — Fleury, sénateur sortant, progressiste, 674, élu ; Docteur Labbe sénateur sortant, républicain de gauche, 673, élu ; Porriquet, sénateur sortant, conservateur, 464, élu ; Docteur Bouteillier, républicain de gauche, 348 ; docteur Cachet, député, libéral, 182 ; Barrabe, radical, 127 ; Parmentier, radical, 32.

Au renouvellement du 28 janvier 1900, MM. Fleury, Labbé et Poriquet avaient été élus, le premier par 751 voix, le second par 711 et le troisième par 484 voix.

PAS-DE-CALAIS

Inscrits 0000 — Votants 1925

Boudenoot, républicain de gauche, sénateur sortant	1515 élu
Ribot, député progressiste	1499 élu
Viseur, sénateur sortant, républicain de gauche	1467 élu
Ringot, sénateur sortant, républicain de gauche	1438 élu
Huguet, sénateur sortant, républicain de gauche	1420 élu
Evrard, socialiste unifié	224
Beugnet, socialiste unifié	214
Commandant Parenty, royaliste	198
Merlin, socialiste unifié	197
Ledoux, socialiste unifié	196
Desmets, socialiste unifié	196
Lemaître, rad.-socialiste, non candidat	162

Divers 38. — Bulletins blancs 150.

M. Bouilliez était décédé dans les six mois qui précèdent le vote.

Au renouvellement du 28 janvier 1900, les sortants avaient obtenu : MM. Bouilliez, 1216 voix ; Viseur, 1189 ; Ringot, 1143 ; Huguet, 1123 ; Déprez, 1102. Le 3 octobre suivant, M. Boudenoot fut élu par 1683 voix, en remplacement de M. Leroy qui avait lui-même succédé à M. Déprez.

SOMME

Premier tour. — MM. Cauvin, sort., rép. de g., 716, réélu ; Rousé, dép. rad., 733, élu (nouveau) ; Macquennehen, anc. sén., rad., 611 ; Fiquet, dép. rad.-soc., 560 ; Coache, dép. rép. de g., 555 ; Bernot, sort., progr. 511 ; Catoire, progr., 461 ; Pluchet, progr., 381 ; Tournier, rép. de g., 141 ; Dutilloy, soc. unifié, 68 ; Lecointe, soc. unifié, 38 ; Hazemann, soc. unifié, 38 ; Rosselin, soc. unifié. 22.

Deuxième tour : MM. Bernot, sort. progr., 593 ; Coache, dép. progr., 602 ; Fiquet, dép. rép. de g., 664, élu ; Maquennehen, rad., 733, élu.

HAUTES-PYRÉNÉES

Deux sénateurs

Jean Dupuy, sort. radical, 551 Elu. — Pedebidou, sort., radical, 387 Elu. — Edmond Blanc, ancien député, rép. de gauche, 310.

PUY-DE-DOME

Inscrits : 1118. — Votants : 1106

Gomot, sén. sort., rép. de gauche, 821, Elu. — Chambige, dép. rad. soc., 559, Elu. — Sabaterie, dép. rad., 553, Elu.

Bony Cisternes, sén. sort., rad. soc., 548. — Chamerlat, dép. rad. soc., 520. — Conchon, soc. unifié, 189. — Divers, 319.

Au deuxième tour, M. Bony-Cisternes est élu par 620 voix contre 445 à M. Chamerlat.

SAONE-ET-LOIRE

Votants : 1267. — Majorité absolue : 633.

La liste radicale-socialiste est élue en entier ; elle est composée de MM. Sarrien, Richard, Magnien, Félix Martin, Guillemaut et obtenant une moyenne de 900 voix. La liste républicaine progressiste obtient en moyenne 270 voix. La liste socialiste unifiée en obtient 90.

HAUT-RHIN

1 sénateur

Philippe Berger, sort. radical, 129 v., élu.

RHONE

MM. Vermorel, rad.-soc., 412, élu ; Millaud, rad.-soc., 403, élu ; Cazeneuve, député rad.-soc., 386, élu ; Ponteille, rad.-soc., 386, élu ; Beauvisage, rad.-soc., 381, élu ; Aynard, député progr., 363 ; Gourju, sén. sort., progr., 371 ; Fleury-Ravarin, sén. sort., progr., 378 ; Joanard, progr., 340 ; Lagrange, progr., 330.

HAUTE-SAONE

Inscrits : 852 ; Votants : 849

Couyba, sénateur sortant, rad., 628, élu ; Genoux-Prache, sén. sort., radic., 615, élu ; Jeanneney, député rad., 608 élu ; Bettend, républ. indépendant, 243 ; Gardaire, républ. indépendant, 201.

VIENNE

Votants : 696

Surreaux, sortant radical, 515, élu ; Servant, s. sortant, rép. de gauche, 452, élu ; Poulle, s. sortant, radical, 426, élu.

Viennent ensuite : Mazo, conservateur, 251 ; Ridouard, député radical, 171 ; Cordery, député radical, 45 ; Lacroix, radic., 35.

SEINE-ET-MARNE

Inscrits : 932. — Votants : 929

Regismanset, radical-socialiste sort., 505, élu. — Gaston Menier, député radical, 501, élu. — Farny, radical, 482, élu. — Prevet, sénateur sort. progressiste, 456. — Toizemol de Botsquenard, sén. sort. progr., 423. — Ouvre, ancien député. progr., 405.

SARTHE

MM. Cordelet, Le Chevalier et d'Estournelles de Constant, sén. sort. rép. de gauche, sont élus.

TARN-ET-GARONNE

Sont élus : Dr Rolland, sort rép. de gauche, 527, et De Selves, préfet de la Seine, rép. de gauche, 324.

INDE FRANÇAISE

Godin, sort., rép. de gauche, est élu.

DEUX-SÈVRES

Inscrits, 775 ; votants, 763.— Elus : Aguillon, sortant, rad. social., 524 ; Girard, sort., rép. de gauche, 629 ; Goiraud, sort., rad. 522

VAR

Votants, 485. — Clémenceau, président du conseil, sort., rad., 369, élu ; Louis Martin, député, rad. soc., 366, élu ; Raymonenq, cons. gén., rad. soc., 320, élu ; Méric, sort., rad. soc., 129 ; Sigallas, sort., rad. soc., 144.

VOSGES

Inscrits, 1005 ; Votants, 1002. — Méline, sénateur sortant, progressiste, 574, élu ; Comte d'Alsace, député, progr., 511, élu (nouveau) ; Henry Boucher, député, progr., 505, élu (nouveau) ; Mathis, député, rad., 483 ; Fleurent, député, rad., 475 ; Gilbert Renaud, rad., 433.

VAUCLUSE

Votants 442

Eugène Guérin, s. sortant, républicain, 297, élu. — Maureau, s. sortant, radical socialiste, 277, élu. — Abel Bernard, député, radical socialiste, 139. — Chave, socialiste unifié, 65. — Millet, socialiste unifié, 29. — Ch. Maurras, royaliste, 15. — Léon Daudet royaliste, 15.

VENDÉE

Votants 867

Halgan, prog., 471, élu. — Le Roux, prog. 470, élu. — De Bejarry, 464, élu. — Obtiennent ensuite : Batiot, radi., 400. — Guillemet, 396. — Guillement, rad. 389.

SAVOIE

Elus au premier tour : Antonin Perrier, sénateur sortant, radical, et Gravin, sénateur sortant, progressiste ; élu au deuxième tour, Empereur, député radical.

SEINE-INFÉRIEURE

Elus au premier tour : MM. Fortier, sort. progress., 837. — Waddington, sort. progress., 835. — de Montfort, sort. progr., 777. — La liste du bloc, comprenant M. Gervais, sénateur sortant, n'obtient qu'une moyenne de 547 voix.

Au deuxième tour sont élus : MM. Goujon, dép. progress., et Raoul Ancel, rép. lib.

TARN

Elus au premier tour : M. Savary, sort., rad. ; au 2e tour : MM. Vieu, sort., rad.-soc. et Gouzy, député. rad.-soc.

M. Boularan, sort., progr., est battu.

HAUTE-VIENNE

Sont élus au second tour : MM. Raymond, sénateur sort., rép. de gauche ; Codet, député, radical ; Vacherie, député, rad. soc.

MM. Teisserene de Bort et Gotteron, sénateur sortant, progressiste, sont battus.

YONNE

Sont élus : au premier tour, M. Bienvenu-Martin, sort., rad. ; au 2e tour, M. Cornette, dép. rad. soc. ; au 3e tour, M. Bessard, rad. soc.

M.M. Lordereau, sén.sort., rad. est battu.

HAUTE-SAVOIE

Elus au 1er tour, M. César Duval, sénateur sort., rad. ; au 2e tour, M. Mercier, député, rad., ; au 3e tour, M. Chautemps, sénateur sortant, rad.

M. Francoz, sénateur sortant, progressiste, est battu.

BASSES-PYRÉNÉES

Elu au premier tour : M. Catalogne, sort., rép. de gauche. — Au second tour : Faisans, rép. de gauche. — Au troisième tour : M. Forsans, cons. gén. rad. — M. de Goutant-Biron, sén. sort. progress., est battu.

SEINE-ET-OISE

Au premier tour sont élus : MM. Poirson, sort., rép. de gauche ; Aimond, dép. rad. ; Ferdinand Dreyfus, anc. dép. rép. de gauche. — Le 2e tour ne donne pas de résultat : M. de Courcel, sén., sort. progr. a 739 voix et M. Perillier, rad. soc., 734. — Au 3e tour, M. de Courcel est élu par 761 contre 701 à M. Périllier.

ORAN

M. Saint-Germain, sénateur sortant, est élu au 1er tour.

FEUILLETON N° 3

LE SECRET DU CHATEAU DE ROCNOIR

par J. Gondry du Jardinet

« Je soussigné, Léopold Laurent, déclare avoir reçu en dépôt de M. le marquis de Rocnoir, dont je suis intendant, la somme de deux cent mille francs destinés à racheter les propriétés de M. le marquis, si elles sont saisies et vendues comme biens nationaux.

Léopold LAURENT ».

— C'est bien, M. Laurent. Il ne vous reste plus maintenant qu'à donner l'ordre de faire les préparatifs du départ.

— Vos ordres seront exécutés, M. le marquis, se hâta de dire Laurent en saluant profondément.

A peine l'intendant était-il sorti qu'un vieillard âgé de quatre-vingts ans entra avec précaution dans le cabinet du marquis : c'était le plus ancien serviteur de la maison, connu sous le nom de père Nicolas, dont nous avons parlé plus haut. Il regardait de tous côtés autour de lui avec anxiété. Le marquis préoccupé ne l'apercevait pas.

— Monsieur le marquis ! dit enfin à voix basse le père Nicolas en s'approchant discrètement.

— C'est toi, père Nicolas.

— Vous êtes bien seul, M. le Marquis ? interrogea-t-il mystérieusement.

— Oui. Mais pourquoi cette question ?

— Je crains, M. le marquis, quelque trahison : votre intendant m'est suspect.

— M. Laurent ! s'exclama le marquis avec surprise et avec doute.

— Oui, M. le marquis.

— Ton affection pour moi t'égare père Nicolas, et te fait apercevoir du danger, où il n'en peut exister.

— Plaise au ciel, M. le marquis, que je me trompe. J'ai surpris plus d'une fois votre intendant causant à voix basse avec Pierre, ce mauvais sujet, cette mauvaise tête qui se fait appeler Brutus dans les clubs de Tours.

Le marquis ne pouvait croire à la trahison de son intendant après la marque de dévouement qu'il venait de lui donner à l'instant même. Aussi répondit-il avec assez d'insouciance au père Nicolas, quoiqu'il fit semblant d'ajouter foi à ses révélations :

— C'est bien, père Nicolas. Je saurai utiliser tes renseignements. Mais dors tranquille, je serai prudent.

La longue expérience du père Nicolas et la connaissance qu'il avait du marquis lui révélèrent ce que se passait dans l'esprit de son maître. Il se jeta à ses genoux, en lui disant :

— Monsieur le marquis, je vous en supplie, veillez sur vos jours. J'ai promis à M. le marquis votre père, sur son lit de mort, d'écarter tout danger de votre tête. Vous êtes si bon, M. le marquis, que vous ne pouvez croire à la perfidie.

Le marquis attendri releva le père Nicolas en disant :

— Ce n'est pas à mes pieds, c'est dans mes bras que tu dois être.

— Non, M. le marquis, je resterai à vos genoux jusqu'à ce que vous m'ayez accordé la grâce que je vous demande. Croyez donc, M. le marquis, au péril qui vous menace. Je suis vieux, j'irai bientôt rejoindre M. le marquis votre père. Quel accueil me ferait-il là-haut si je n'avais pas rempli fidèlement ma promesse ?

— Que ton dévouement m'est sensible ! dit le marquis en l'embrassant.

— Pensez à madame la marquise, à M. Fernand. Que feraient-ils sans vous ?

— Chers êtres adorés !

— Moi, voyez-vous, M. le marquis, si vous succombiez... j'en mourrais

Après cette scène attendrissante, le marquis s'endormit heureux d'avoir un tel serviteur.

Le père Nicolas s'était retiré, mais il ne dormit pas : il veillait sur son maître.

II

Le complot

Cinq heures après l'entretien que nous venons de relater, un homme couvert d'un manteau noir sortait discrètement du château. Il se glissa furtivement entre les maisons du village et suivit un petit sentier qui longeait l'Are, cette rivière qui serpente entre des rochers. Il marchait silencieusement lorsque l'airain résonna douze fois. C'était minuit, l'heure des fantômes et des frayeurs. Le mystérieux personnage pressa le pas et arriva bientôt à une maisonnette isolée, bâtie sur les bords de la rivière. Il approcha avec précaution, regardant de tous côtés ; il semblait craindre d'avoir été suivi ou d'être aperçu dans sa démarche. Enfin il frappa trois fois sur le volet d'une fenêtre en disant : « Citoyen, il faut veiller. » Bientôt une voix forte répondit : « Toujours. »

La porte s'ouvrit. Dans une demi-obscurité apparut le citoyen Pierre, dit Brutus, l'un des meneurs révolutionnaires de la ville de Tours, que nos lecteurs ont déjà pu apprécier. Sa nature athlétique lui donnait au milieu des masses une influence qui s'accorde plus souvent à la force matérielle et à l'intrigue qu'au vrai mérite. Ses succès dans les clubs avaient enflé son orgueil : il se considérait comme un personnage important. Tel était le désordre engendré par une société en dissolution que le pouvoir était impuissant à se faire obéir et que, d'autre part, les meneurs des clubs n'avaient pas assez de prestige pour inspirer le respect qui donne la force morale, bien autrement nécessaire à ceux qui commandent que la force matérielle. L'ordre ancien faisait place à l'ordre nouveau. Mais ces changements se font rarement sans secousse et sans crise redoutable. En ce moment, l'anarchie seule régnait.

Abandonné par ses parents dans le village de Rocnoir, Pierre avait été recueilli par le marquis, qui lui servit de père, comme à tous ceux que la nature faisait naître dans ses domaines et privait ensuite des auteurs de leurs jours. Le marquis ayant cru reconnaître en lui une intelligence supérieure, l'avait mis au collège. Mais son orgueil, sa paresse et son mauvais vouloir motivèrent son renvoi. On craignait que son contact et son esprit d'insubordination ne corrompissent ses compagnons d'études : les impressions de l'enfance sont vives ; elles subissent si aisément les entraînements vers le mal ! M. de Rocnoir n'abandonna cependant pas le coupable. C'est sur les natures viciées que l'apostolat doit surtout s'exercer. Pierre fut mis en apprentissage chez un charpentier. On s'efforça de rattacher à la société cet être, nomade par nature, en lui fournissant tout ce qui était nécessaire à son état. Mais les bienfaits du marquis ne purent engendrer la reconnaissance dans ce cœur où dominaient seuls l'égoïsme et la méchanceté.

Depuis longtemps déjà Laurent se servait de cet homme pour mettre, dans l'ombre, ses projets à exécution. Brutus était le bras qui agissait. Laurent était l'esprit qui dirigeait, sans être connu, les clubs de Tours. C'était la nuit que se tramaient les complots contre la vie et la liberté des citoyens paisibles. S'ils s'étaient servis de la force et des griefs du peuple pour arriver au redressement de certains abus, l'Histoire, au lieu de les flétrir, les eût placés sur un piédestal, comme des réformateurs et des bienfaiteurs de la société. Mais leurs actions avaient pour mobile l'égoïsme, et non l'intérêt public.

— Tu t'es fait attendre bien longtemps, citoyen Laurent, grommela Brutus en introduisant son nocturne visiteur. Il est vrai, ajouta-t-il, avec un sourire moqueur, que l'intendant de haut et puissant marquis de Rocnoir doit aimer, comme ses maîtres, à signaler sa puissance en se faisant désirer.

— Trève de plaisanterie. Le moment est venu d'agir : le lièvre est renré au gîte.

— Quoi ! le marquis est au château. Sa présence va déranger nos projets. Nous devrons nous méfier, car il est assez perspicace.

— La défiance est toujours utile. Mais il y a des moments décisifs où l'énergie doit commander à la prudence elle-même.

Ce jour est arrivé. Nous n'avons pas un instant à perdre. Le marquis s'est compromis dans la nuit du 10 août : il a blessé, mortellement peut-être, le citoyen Henriot, qui est, comme tu le sais, l'un des chefs des clubs de Paris. Il se propose de fuir demain, à la faveur des ténèbres, avec sa femme, son fils, et sans doute avec une forte somme d'or.

— De l'or ! fit Brutus avec un geste significatif.